lesoirculture@lesoirdalgerie.com

Le coup de bill'art du Soir

Par Kader Bakou

Cercle vicieux

«Le piratage des albums ne permet plus à l'artiste de gagner de l'argent», a révélé Hakim Salhi mercredi à la salle El-Mouggar. Louer un studio d'enregistrement coûte environ un million de centimes par jour. Pour tourner un clip, il faut au minimum 50 millions de centimes. Il ne reste qu'une solution à l'artiste : faire un maximum de concerts et de tournées. Mais avant, il faudrait d'abord se faire connaître du grand public par des albums et des clips bien conçus…

K. B.

bakoukader@yahoo.fr

SÉMINAIRE

Les manuscrits, ce patrimoine national

Quelque 3 000 manuscrits disponibles dans les khazaïne (bibliothèques) des mosquées, des zaouïas et de certaines écoles coraniques dans la région d'Adrar, à l'origine de 27 000, se trouvent en «bon état», a indiqué mercredi à Alger l'universitaire Idriss Ben Khouya. «Le nombre des manuscrits des Khazaïne de l'ensemble des mosquées et des zaouïas d'Adrar qui se trouvent en bon état est de 3 000», a fait savoir M. Ben Khouya à l'APS en marge du séminaire national sur la patrimoine culturel manuscrit. En se référant aux statistiques de l'Association des recherches et études en histoire d'Adrar, il a rappelé qu'à l'origine, les bibliothèques, réparties principalement en trois départements (Gourara, Taouat centre et Tizi Guelt), comportaient un fonds documentaire de 27 000 manuscrits.

A cet égard, M. Ben Khouya a expliqué qu'une majeure partie de ces œuvres, traitant différents domaines scientifiques (théologie, langue arabe, exégèse du Coran, médecine, astronomie, herboristerie, etc.), ont été pillées ou brûlées durant l'époque coloniale et se sont également détériorées suite aux mauvaises conditions de conservation.

Précisant que le plus ancien manuscrit remontait au IIe siècle de l'hégire, l'universitaire a tenu à rappeler que la région d'Adrar recelait plus de 30 khizana encore en activité, citant comme exemple celles des zaouïas de Sidi El Bekri, Moulana Slimane et Sidi Bouabdallah. Interrogé sur les contraintes auxquelles font face ces bibliothèques, il a relevé des problèmes liés notamment à la climatisation, aux moyens de stérilisation des rayonnages et à la protection contre les insectes rongeurs.

Si cette situation n'est pas améliorée, les manuscrits risquent de connaître une dégradation plus importante, a averti l'universitaire. Ben Khouya a appelé, à ce propos, les pouvoirs publics à consacrer des aides financières pour les Khazaïne pour les doter de moyens adéquats de protection et de conservation des manuscrits, pareils à ceux de la Bibliothèque nationale d'Algérie et du Centre national des manuscrits d'Adrar. Le séminaire sur le patrimoine culturel manuscrit qui a commencé ses travaux mercredi à Alger est organisé par la Bibliothèque nationale d'Algérie en collaboration avec le Centre national des manuscrits d'Adrar dans le cadre du mois du patrimoine. Cette rencontre de deux jours permettra aux participants d'évoquer, comme base de travail, la contribution des khazaïne des mosquées, des zaouïas et des particuliers dans la transmission du savoir entre les générations. Il sera aussi question de discuter des conditions de conservation des anciens manuscrits des fonds documentaires des bibliothèques du Sud.

FILMATHÈQUE MOHAMED-ZINET

Hommage à Bachir Hadj Ali

Afin de rendre hommage au poète, militant et dirigeant politique Bachir Hadj Ali, décédé le 9 mai 1991, ses amis organisent aujourd'hui samedi, à partir de 14h30, une rencontre à la salle (filmothèque) Mohamed-Zinet de l'Office Riadh El-Feth à Alger.

Bachir Hadj Ali est né le 10 décembre 1920 à la Casbah d'Alger d'une famille modeste originaire de Aït Hammad (Azeffoun) en Kabylie. Il suit les cours de l'école coranique et de l'école française, mais pour aider sa famille, il renonce en 1937 à entrer à l'École normale d'instituteurs. En 1945, il adhère au Parti communiste algérien (PCA).

En 1948 il devient rédacteur en chef du journal *Liberté*, organe central du PCA, entre à son secrétariat en 1951 et sera, en 1953, condamné à deux ans de prison par les tribunaux coloniaux pour atteinte à la sûreté de l'État.

Militant, Bachir Hadj Ali est aussi l'auteur de poèmes, notamment, *Chants pour le 11 décembre* (1961), d'essais comme *Notre Peuple vaincra* (1960) et du récit *L'arbitraire* (1965).

Bachir Hadj Ali est mort à Alger le 9 mai 1991 quelques jours après l'artiste peintre Mohammed Khadda décédé le 4 mai de la même année et dans la même ville. «L'un faisait chanter les couleurs, l'autre extorquait aux mots un suc insoupçonné. Une amitié qui n'avait rien de mondain les liait : une camaraderie intransigeante, une attention pointilleuse, une affection profonde et inquiète.

Mohammed Khadda et Bachir Hadj Ali, qui viennent de mourir à quelques jours d'intervalle, ont accompli un long chemin ensemble : chemin d'artistes, chemin d'hommes, chemin de patriotes, chemins de citoyens attachés à leur pays et à la totalité du monde», avait écrit à leurs sujets Tahar Djaout dans l'hebdomadaire *Algérie Actualité* (semaine du 16 au 22 mai 1991).

C'est certainement un des meilleurs hommages à Bachir Hadj Ali et à Mohammed Khadda.

K. B.

POUR CONTREFAÇON

Trois éditeurs français assignent Google en justice

Trois éditeurs français, Gallimard, Flammarion et Albin Michel ont remis une assignation pour contrefaçon au géant américain Google auquel ils reprochent la numérisation sauvage de milliers de titres dans le cadre de son projet de bibliothèque universelle. Cette assignation, révélée mercredi par le magazine spécialisé *Livres Hebdo*, a été délivrée le 6 mai au Tribunal de grande instance (TGI) de Paris. Elle vise la filiale française de Google et la même assignation sera adressée à la maison mère.

Les trois éditeurs français réclament 9,8 millions d'euros de dommages et intérêts au moteur de recherche pour la numérisation sans autorisation de 9 797 livres.

Ce montant «correspond à un tarif fixe de 1 000 euros par œuvre numérisée dont les éditeurs possèdent les droits. Nous nous sommes limités à celles dont nous étions sûrs qu'elles avaient été reproduites», a expliqué à l'AFP le service juridique de Gallimard, plus grand éditeur indépendant français qui célèbre cette année son centenaire. Ce chiffre change d'ailleurs tous les jours puisque Google continue de scanner les œuvres, ajoute-t-on. Le juge va maintenant fixer un calendrier et ce sera à Google de fournir les conclusions-réponses. «Nous sommes surpris de recevoir cette nouvelle assignation que nous sommes actuellement en train d'examiner», a réagi la direction de Google France auprès de l'AFP. «Nous demeurons en tout état de cause convaincus de la légalité de Google Livres et de sa conformité avec les lois françaises et internationales en matière de droits d'auteur», a-t-elle ajouté.

En France, après plusieurs années de contentieux, le moteur de recherche, poursuivi en justice par le groupe La Martinière et le Syndicat national de l'édition (SNE), a déjà été condamné le 18 décembre 2009 pour contrefaçon par le TGI de Paris.

Aux Etats-Unis, il a aussi essuyé un revers en mars 2011, le règlement amiable entre Google et les auteurs et éditeurs américains ayant été retoqué par le juge fédéral de New York, Denny Chin, au cours d'un procès collectif. Plusieurs centaines d'objections avaient été émises contre ce règlement, notamment par le SNE, le ministère français de la Culture et les ministères américain et allemand de la Justice, ainsi que de nombreux auteurs et éditeurs.

C'est ce même juge américain qui a fourni en 2010 aux trois éditeurs français la liste des œuvres numérisées par Google. Gallimard a recensé dans ce listing 4 302 titres, Flammarion 2 950 et Albin Michel 2 545, précise *Livres Hebdo*. De son côté, le PDG de Gallimard et président du SNE, Antoine Gallimard, avait annoncé dès mars 2010, au Salon du livre de Paris, qu'il allait attaquer le géant américain en justice, avec deux autres éditeurs français. «Nous allons aller à la bataille à notre tour, avec certains de nosconfrères», avait-il dit à l'AFP. Hachette Livre (groupe Lagardère) a signé pour sa part en novembre 2010 un protocole d'accord avec Google qui fixe les conditions de la numérisation par ce dernier des œuvres en langue française épuisées dont les droits sont contrôlés par le premier éditeur français et deuxième mondial.

Google s'est engagé à retirer de sa base tous les titres que le groupe Hachette ne souhaite pas voir inclus dans ce programme. Le président du SNE avait jugé que cet accord représentait un recul «sans précédent» de Google. Contesté dans le monde entier, le gigantesque programme de numérisation du moteur de recherche s'effectue aux Etats-Unis en partenariat avec les bibliothèques universitaires américaines.

Google a déjà numérisé environ 12 millions d'ouvrages sans l'autorisation des éditeurs et contre l'avis des ayants droit.

Actucult

INSTITUT CERVANTÈS D'ALGER (RUE KHELIFA-BOUKHALFA)
● **Jusqu'au 23 mai :**
Exposition de peinture «Geoart de l'autre» par les artistes espagnole Margarida Riera et algérienne Djahida Houadef.

CENTRE CULTUREL FRANÇAIS D'ALGER
● **Jusqu'au 26 mai :**
Exposition de photographies «Kommunalka, story Saint-Petersbourg les appartements communautaires» de Françoise Hugier.

MUSÉE NATIONAL D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN (RUE LARBI-BEN-M'HIDI, ALGER)
● **Jusqu'au 30 juin :**
Exposition d'œuvres de Mohammed Khadda, en commémoration du 20e anniversaire de la disparition de l'artiste.

GALERIE DAR EL-KENZ (16, LOT BEN HADDADI, CHERAGA, ALGER)
● **Jusqu'au 21 mai :**
Exposition de peinture «Top stand'art» avec les artistes Moncef Guita et Abdelmalek Madjoubi, du samedi au jeudi de 10h à 18h.

GALERIE D'ART AHLEM (NIVEAU 108 N° 2 L10) RIADH EL-FETH, EL-MADANIA, ALGER)
● **Jusqu'au 30 mai :**
Rétrospective des œuvres de Abderrahmane Chaouane.

GALERIE MOHAMED-RACIM (7, AVENUE PASTEUR, ALGER)
● **Jusqu'au 15 mai :**
Exposition de peinture «…et de 21 pour un garnement de la peinture !» de l'artiste Jaoudet Gassouma.

CAFÉ LITTÉRAIRE DE BÉJAÏA
● **Samedi 14 mai à 14h au Théâtre régional :**
Deux acteurs historiques du mouvement berbère, Aziz Tari et Mohand-Ouamar Oussalem, animeront un café littéraire autour de l'ouvrage collectif coordonné par Arezki Aït-Larbi *Avril 80 : Insurgés et officiels du pouvoir racontent le Printemps berbère*.

LIBRAIRIE SOCRATE (6, RUE DR OMAR-CHÉRIF-ZAHAR, ALGER)
● **Samedi 14 mai à 14h30 :**
L'auteure Djouher Amhis signera son livre *la Voie de nos ancêtres* (lecture du *Sommeil du juste* de Mouloud Mammeri) paru aux éditions Casbah.

SALLE ATLAS (BAB EL-OUED, ALGER)
● **Samedi 14 mai à 19h :**
Spectacles des derviches tourneurs (Turquie).

SALLE IBN ZEYDOUN (RIADH EL-FETH, ALGER)
● **Samedi 14 mai à 19h :**
Concert du groupe Encardia (Grèce) dans le cadre du Festival culturel européen en Algérie.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE JOURNALISME ET DES SCIENCES DE L'INFORMATION (11, RUE DOUDOU MOKHTAR, BEN AKNOUN, ALGER)
● **Samedi 14 mai à 14h :**
Conférence-débat sur «La Casbah entre architecture et vie sociale».

CENTRE DES LOISIRS SCIENTIFUQUES (5, RUE DIDOUCHE-MOURAD, ALGER)
● **Samedi 14 mai à 14h :**
Conférence-débat animée par le professeur Salah Mouhoubi, intitulée «Quel avenir pour l'Algérie face au défi de la mondialisation ?».